



QUELQUES SOUVENIRS...



## Agenda

JUIN		
17	Comité des fêtes	Vide grenier nocturne de 16h à 22h au terrain de boules
21	Comité des fêtes	Fête de la musique à partir de 18h30 sur la place
23	Ecole de VAUGINES	Fête de l'école
24	Comité des fêtes	Feux de la St. Jean à partir de 18h30 au terrain de boules
JUILLET		
5	Comité des fêtes	Conteur provençal à 21h15 devant l'église
5	Ecole de VAUGINES	Pot de départ de madame la Directrice
7	Ecole de VAUGINES	Pêche à la truite à l'écluse
14	Comité des fêtes	Soupe au pistou à 19h au terrain de boules
15	Mairie de VAUGINES	Philharmonique de VILLELAURE à 19h30 sur la place
21	Comité des fêtes	Balèti à 19h devant l'église
30	Comité des fêtes	Course de carrioles
AOÛT		
13 au 17	Comité des fêtes	Semaine festive
19	Comité des fêtes	Soirée gauloise à 19h sur la place
27	Comité des fêtes	Vide grenier dans les rues du village toute la journée

## La Croix-Rouge

**La Croix-Rouge Française mène une campagne auprès du grand public en porte-à-porte.**

Afin de faire connaître ses missions et ses besoins auprès du grand public, la Croix-Rouge entreprendra une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Une équipe ira à la rencontre des Vauginois, du 17 juillet au 12 août 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période. Ils peuvent donc éventuellement se présenter à votre domicile. Les personnes seront clairement identifiables par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.



## Le jardin partagé

**En mai, si l'on semait ! Le jardin partagé est désormais ouvert.**

*Le dimanche 14 mai 2017 s'est déroulée l'ouverture festive du jardin partagé vauginois. L'association "Si l'on semait" qui gère et anime le jardin partagé a commencé à recueillir les premières adhésions et à distribuer une dizaine de parcelles. Petit retour sur cette belle aventure et son devenir.*

Au début du projet, au printemps 2015, suite à un retour d'expériences sur d'autres jardins réalisés dans le département, une phase de concertation (porteurs de parole et réunions) est lancée.

Peu à peu un groupe d'environ 10 personnes se constitue et construit le projet de jardin partagé, dans

une démarche de consensus dessinant les contours du jardin et de l'association collégiale qui l'animera. Un soutien auprès du conseil départemental de Vaucluse à hauteur de 35% (d'un budget global de 11 415 €) est demandé et obtenu par l'équipe municipale. La parcelle est achetée en mai.

Les chantiers d'aménagement du jardin sont nombreux : d'abord un travail léger de la terre est réalisé afin de retirer les adventices, puis l'installation du goutte à goutte et le traçage des parcelles ont été effectués.

De nombreux chantiers sont encore à venir : réaliser la délimitation des parcelles, installer la cabane pour le matériel, installer les espaces de convivialité et bien sûr semer, planter, arroser, récolter et partager.

Des réunions conviviales ont marqué les deux ans de la mise en place du jardin et seront perpétuées.

### Et maintenant ! :

Les premières plantations sont lancées, mais le jardin est et sera en permanente évolution au gré du groupe des jardiniers et jardinières qui en feront un lieu d'abondance par ses récoltes et ses rencontres. Un lieu animé par des valeurs importantes, telles que la bienveillance et le respect de la nature.

Vous aussi rejoignez-nous :

- l'adhésion est de 15 € par an avec un ajout de 30 € par an et par parcelle.
- des dons de matériel de jardinage sont les bienvenus ainsi que des partages d'expériences, de graines, de bras, de palabres, de purins et autres fumiers... !

Toutes les informations au contact suivant : [silonsemail@gmail.com](mailto:silonsemail@gmail.com)



*Creusement des tranchées pour  
le système d'irrigation ©ATI*



*Creusement des tranchées pour  
le système d'irrigation ©ATI*

# L'État simplifie mes démarches dans mon département !

## Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Pour toute information :  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Imprimé par la Dila

Monsieur le Maire reçoit le vendredi après-midi de 17 h à 18 h sur rendez-vous  
La mairie est ouverte au public :  
mardi-jeudi-vendredi de 13h 30 à 17h et le mercredi de 9h à 12h

## Mairie de VAUGINES

Place de la Mairie - 84160 VAUGINES  
Tél. 04 90 77 25 08 Télécopie : 04 90 77 12 51  
Courriel : [mairie.vaugines@wanadoo.fr](mailto:mairie.vaugines@wanadoo.fr)  
site Internet : [www.vaugines.fr](http://www.vaugines.fr)